

<http://ader-lyc.spip.ac-rouen.fr/lycee/les-services/article/les-c-p-e-conseilleres-principales-d-education>



Les C.P.E. : Conseillères Principales d'Education

- Lycée - Les services -



Date de mise en ligne : mercredi 18 juillet 2018

Copyright © Lycée Professionnel Clément Ader Bernay - Tous droits réservés

Travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative, les CPE font le lien entre l'établissement scolaire et les familles.

Mme CIMINO, CPE

Mme BEAUSSART, CPE

"L'ensemble des responsabilités exercées par les CPE se situe dans le cadre général de la « vie scolaire » qui peut se définir ainsi : placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel."

Ces responsabilités se répartissent en trois domaines :

- **Le fonctionnement de l'établissement** : responsabilité du contrôle des effectifs, de l'exactitude et de l'assiduité des élèves, organisation du service des personnels de surveillance, mouvements et sécurité des élèves...
- **La collaboration avec le personnel enseignant** : échanges d'informations avec les professeurs sur le comportement et sur l'activité de l'élève, ses résultats, ses conditions de travail ; recherche en commun de l'origine de ses difficultés et des interventions nécessaires pour lui permettre de les surmonter ; suivi de la classe, notamment par la participation au conseil des professeurs et au conseil de classe, collaboration dans la mise en oeuvre des projets ...
- **L'animation éducative** : relations et contacts directs avec les élèves sur le plan collectif (classes ou groupes) et sur le plan individuel (comportements, travail, problèmes personnels) ; Maison des lycéens et organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) ; organisation et animation éducative de l'internat ; organisation de la concertation et de la participation (formation, élection et réunions des délégués élèves, participation aux conseils d'établissement)...